

1.

points de vue

Y. HESSOU, architecte paysagiste
A.C. CHOLEY, architecte dplg



Verso, un autre regard sur le site, un autre point de vue, brut, implacable.

Le paysage, vu des coulisses, de l'autre côté du miroir de l'artiste, est habité, visité, exploité...

Un autre point de vue, caricatural peut-être, excessif certainement, car cette présentation résulte d'une juxtaposition artificielle de dysfonctionnements.

« Dans la multiplicité des formes et de couleurs des fleurs et des arbres, il reconnaissait les efforts les plus directs et les plus énergiques de la Nature vers la beauté physique. (...).
... dans le plus enchanteur des paysages naturels, on découvre toujours un excès ou un défaut, mille excès ou mille défauts. (...) Bref ! Il n'existe pas un lieu sur la vaste surface de la terre naturelle, où l'œil d'un contemplateur attentif ne se sente choqué par quelque défaut dans ce qu'on appelle la composition du paysage..»

Edgar Allan POE, The Landscape Garden, trad. C. Baudelaire in *Histoires grotesques et sérieuses*.

Les problématiques et dérives soulevées dans cette partie sont largement partagées par beaucoup de sites remarquables.

Et le regard de l'habitude peut tout autant oublier un paysage remarquable et monumental, qu'un (trop) rapide coup d'œil touristique.

Et si la re-découverte du site passait par l'apprentissage du regard, d'une pratique ? Une préparation, une pédagogie de la découverte, et un état d'esprit à partager pour voir et sentir ce site exceptionnel.

Conclusion

Les propositions de gestion auront pour ambition de proposer d'une part différentes actions destinées à restaurer le site dans ses dimensions monumentales, et d'autre part une pratique du lieu, qui permette de sentir au mieux ce site d'une exceptionnelle qualité.

Verso présente donc le site tel qu'il est analysé dans le diagnostic, autour de 3 principales problématiques :

- Le "Grand Paysage" des 7 Lacs et des Cascades du Hérisson ;
- Le tourisme ;
- La pratique du site.

1. Le Grand Paysage : Le site des 7 Lacs et des Cascades du Hérisson.

11. Des interventions sur le Paysage

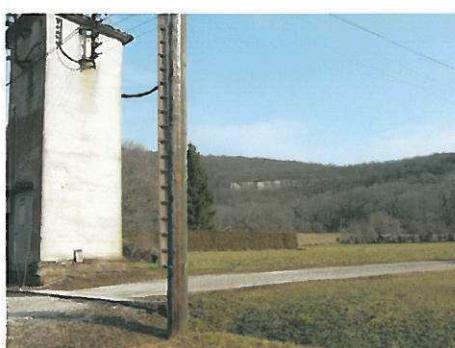


Gravière du Lac du Petit Maclu

Tranchée en versant du réseau aérien.



12. Les réseaux aériens



13. Dysfonctionnements «urbains»



Une prise de conscience déjà ancienne et des actions réalisées

L'exemple des sept lacs



Le lac de Narlay
aux abords
du Frasnois

BERNARD Felix était maire du plateau des sept lacs où le classé fin 88. En fait, ce n'était là que le prolongement d'une action de préservation engagée beaucoup plus tôt : « Depuis 71, le lac et les abords de Narlay avaient été inscrits. Dans les années 80, le conseil municipal avait souhaité étendre le classement aux quatre lacs (Illy, Narlay, petit et grand Maciu). La direction régionale de l'environnement en a profité pour nous proposer de classer tout le plateau avec les lacs du Fioget, Vernois et Bonlieu. » Une étude, puis une enquête publique ont

suivi et les habitants n'ont émis aucun avis défavorable. A l'époque, la commune accepte mais souhaite que le site classé soit distant d'au moins 100m des habitations, elle n'obtiendra pas entièrement satisfaction, mais le périmètre lui convient et l'arrêté est pris le 26 décembre 88. Bernard Felix ne cache pas qu'il entraînait des contraintes : « Par exemple, une demande de permis de construire pour un abri de barque sur le lac a pris deux ans ! Tout est long et plus compliqué, mais ces contraintes on s'y habite, elles s'étendant bien au-delà du site classé car on est dans une

zone protégée... » La seule véritable exigence pour la commune du Frasnois, c'était de pouvoir conserver son potentiel d'évolution : « On a du territoire constructible à l'ouest, on veut bien tout protéger mais il faut une possibilité d'extension du village. Après le site classé, on a eu le remembrement en 90 puis le POS en 95. Ca fait un tout et ça a été bien compris par la DIREN qui n'impose rien sans discuter. »

Le maire ne regrette rien et pour lui, le classement des cascades ne constitue qu'un prolongement à ce qui avait été entrepris : « C'est 14 ans après qu'on

mesure les conséquences favorables pour les habitants : deux lignes électriques ont été enfouies, les gens sont contents de ne plus voir des fils au dessus de leur tête... » Conséquence directe ou pas, dans les années 60 le Frasnois comptait 90 habitants : « Notre problème, c'était le risque de désertification, on a construit un lotissement, puis un autre, on a fait l'assainissement, la station d'épuration, le camping, on a refait le réseau d'eau... » Aujourd'hui, la commune est passée à 160... A.S.

14. Enfermement du paysage



Accident aux cascades du Hérisson

UNE JEUNE FEMME a été victime d'un accident lors d'une promenade aux cascades du Hérisson. Elle souffre d'une fracture ouverte du bras. Elle a été secourue par les pompiers de Bonlieu et de Clairvaux. Ces derniers l'ont évacuée sur le centre hospitalier de Lons-le-Saunier.

Un constat

Chute aux cascades du Hérisson

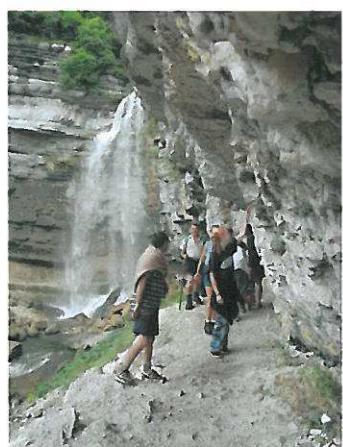
LES SAPEURS POMPIERS de Bonlieu sont intervenus dimanche aux Cascades du Hérisson pour porter secours à une personne victime d'un accident en dessous du grand saut.

Il s'agissait d'une femme d'environ 45 ans originaire de la région de Lyon et qui souffrait d'une fracture du tibia.

Après avoir reçu les premiers soins sur place, elle a été évacuée sur l'hôpital par les sapeurs pompiers de Clairvaux venus rejoindre leurs collègues de Bonlieu.

2. Le Tourisme

21. Fréquentation



Les cascades du Hérisson sont elles dangereuses ?

Haut lieu de fréquentation touristique jurassien les Cascades du Hérisson sont un site accidentogène. Les interventions des services de secours y sont nombreuses et fréquentes. Sont-ils vraiment dangereux ? Brève évocation

Mille et une embuscades

Les cascades sont elles dangereuses ? Les avis sont très partagés. Do ceux qui ne comprennent pas la question - question posée par les guides - à ceux qui sont surpris

de langue - à laquelle il convient de répondre par cette interrogation, de l'entierement total à l'affirmation qu'il serait nécessaire d'apporter des améliorations, la palette de ré-

Le dépliant remis aux visiteurs au moment où ils acquièrent un droit pour le stationnement, rédigé en français et en anglais, ne

masque pas le danger : « Prenez si vous êtes malchauvin » peut-on lire après recommandation de chaussures de marches. La sécurité ne sortez pas sans elle.

« Pour votre sécurité, n'allez pas des sentiers balisés » et encore « Si vous êtes accompagnés de jeunes enfants, soyez très vigilants ! »

Martin et sa famille séjournent au camping de Saint-Chamond. Quelques-uns des Cascades ? Un parcours

Loïc Meraud et ses amis viennent de Loire Atlantique. Les Cascades varie à Loïc évoque la responsabilité de chacun, petite ou grande, qui font les Cascades avec des chiens. Mais le couple ne passe pas d'voir faire les Casas cedes avec ses trois jeunes enfants.

volent, roulent, empruntent, piétonnent, cyclent et vont en tout genre sur la route que sur les sentiers escarpés des cascades. Même si quelques aménagements supplémentaires n'y seraient pas superflus.

Jean-Pierre Hiot :
défrut de main courante

Jean-Pierre Hiot descend les *Cas-cades*. Il venait du haut. Girard quand il a vu l'ascension au Moulin Jeunet à Le Puy-en-Velay, le garçon avait le visage en sang. *On fermentera sur* l'ascension. Avant de terminer son

une chivra ?...
parcours à tel son enchantement
mais, tout aussi de quelqu'un
marqués. « Le site, dit cet ancien
rugbyman de La Rochelle, manque
de main courante, d'informations.
On devrait mettre des panneaux qui
faut lire et qui sont toujours au contraire.

Noël Negrello :
« on ne peut pas tout protéger »

VOILÀ QUATRE VINGT QUATRE ANS que je vis ici à Nécessairement, Noël Nagelio connaît beaucoup de choses sur le haut des cascades du Hérosan. On lui a appris, par ses propres enseignements

demande des explications quand il est assis sur le banc de pierre devant sa maison.

Qui pense-t-il de la sécurité des îles ? « On ne peut pas me dire des barrières partout. Que devons-nous faire ? Les gens sont importants », dit-il.

La saison 2000, les secours sont arrivés plus tôt aux casse-têtes. La plupart des skieurs ont survécu aux membres des plaies.

Jean-Pierre Miot a vu l'incident.

vouloir être plus prudents. Même si on mettait des protections, il y aurait encore des accidents». La voix de la sagesse...



Des centaines et des milliers de visiteurs empruntent des sentiers
de randonnée, sans au moins une mèche courante.

Des drames
et de nombreuses
interventions

LES CASCADES du hérisson ont connu des drames à plusieurs reprises. En 1994 une petite fille de deux ans avait échappé à la surveillance de ceux qui l'avaient dans la garde se tuait. Au printemps 1996, une personne disparaissait à la cascade pour l'éventail. Son corps était retrouvé une huitaine de jours plus tard. Au printemps 1998, un accident devait être Hélétouïc. L'opération se terminait bien et le jeune gérçon était sauvé. Au cours de la saison 2000 les services d'urgence sont intervenus dix fois aux cascades du Hérisson. Les interventions pour des membres ouvrières, initiées des pieds.

Noël Negrello :
« on ne peut pas tout protéger »

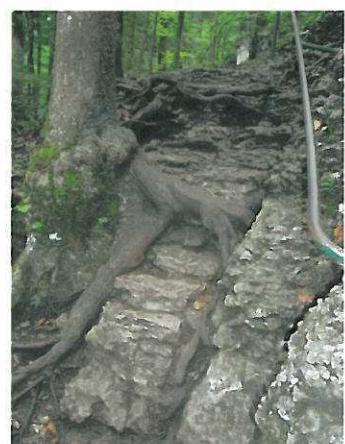
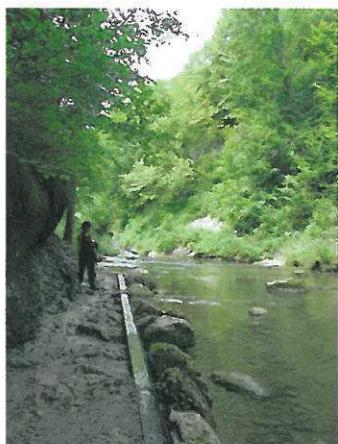
Vous autres vingt quatre derniers que je viens de dénommer, nous connaissons tous les deux, sans doute, des cascades de chutes sur lequel on demande des emprunts ou renouvellements quand il est assis sur le banc de piano devant sa matrice.

Que penser de la sécurité des lieux ? « On ne peut pas franchir les barrières par accident », vous direz-vous, mais c'est imprudent de croire qu'en mettant des barrières, il y aurait encore des accidents.

Des papas et des mamies bien sympathiques "font" les cascades avec des cannes de fortune.

22. Après...

L'usure du site rend l'ascension (ou la descente) des Cascades davantage périlleuse.



Maison des Cascades : un chantier sur deux ans

Située au pied de l'Éventail et dans la vallée du Hérisson, la Maison des Cascades a commencé à voir le jour en mars 2002. En effet, une entreprise de Pont-de-Poitte a commencé la réalisation du gros œuvre qui sera suspendu pendant la saison estivale. L'ensemble des travaux devrait s'achever avant la saison 2003.

La Maison des Cascades accomplira à la fois un devoir de mémoire en présentant aux visiteurs l'activité économique qui régnait dans cette vallée au siècle dernier, mais aussi permettra de faire découvrir les beautés du site aux personnes qui peuvent parcourir les 3,700 km du sentier pédestre (personnes âgées, mamans avec jeunes enfants...). D'autre part, une attention particulière a été portée à l'accessibilité de la Maison aux personnes handicapées. La Maison des Cascades, d'une superficie de 531 m² sera décomposée en trois parties :

Une première partie constituée d'une salle d'exposition décomposée elle-même en quatre espaces, qui permettront d'aborder les thèmes sui-

vants : l'homme et l'eau avec l'histoire de la région des lacs autour de l'exploitation hydraulique du Hérisson, l'histoire des gens des cascades ; l'eau et la vie permettra au visiteur de faire le point de ses connaissances, sous forme interactive et pédagogique de cet élément qui l'accompagne tout au long de sa visite, l'eau.

Une seconde partie sera constituée d'une salé audiovisuelle avec la diffusion d'un court-métrage, réalisé par Pierre Bourquin Productions (Bellfontaine), en étroite collaboration avec Jean-Luc Mordefroid, archéologue, qui retrace l'activité des moulins et clouteries de la vallée avec, en filigrane, des prises de vues surprises sur les Cascades du Hérisson aux quatre saisons. Cette salle pourra également recevoir un groupe scolaire, qui pourra plus particulièrement travailler sur le thème de l'eau, de la faune ou de la flore du site.

Enfin, en troisième et dernière partie, la Maison des Cascades comprendra un espace boutique, pour que chacun puisse ramener un petit souvenir.



Les travaux qui ont débuté en mars 2002, seront interrompus pendant la saison touristique. Ils reprendront à l'automne et devraient être achevés à l'aube de la saison 2003.

Un projet qualitatif pour un accueil mieux géré du public

23. L'accueil des visiteurs





2001 - Etat initial



L'exemple des sept lacs



Le lac de Narlay aux abords du Frasnois

BERNARD FELIX était maire du Frasnois au moment où le plateau des sept lacs a été classé fin 88. En fait, il n'y avait pas que le prolongement d'une action de la protection engagée beaucoup plus tôt : « Depuis 71, le lac et les abords de Narlay avaient été inscrits. Dans les années 80, le conseil municipal avait souhaité étendre le classement aux quatre lacs (le lac de Narlay, petit et grand Meclu). La direction régionale de l'environnement en a profité pour nous proposer de classer tout le plateau avec les lacs du Flaget, Vernois et Bonlieu ». Une étude puis une enquête publique ont

suivi et les habitants n'ont émis aucun avis défavorable. A l'époque, la commune accepte mais souhaite que le site reste soit distant d'un niveau moyen des habitations, soit n'obtienne pas en contrepartie satisfaction, mais le périmètre lui convient et l'arrêté est pris le 26 décembre 88. Bernard Felix ne cache pas qu'il entraîne des contraintes : « Par exemple, une demande de permis de construire pour un abri de pêcheur sur le lac a pris deux ans ! Tout est long et plus compliqué, mais ces contraintes on s'y habite, elles s'étendent bien au-delà du site classé car on est dans une

zone protégée... » La seule véritable indigence pour la commune est de faire face à l'insécurité. Frasnois, c'était de pouvoir conserver son potentiel d'évolution : « On a du territoire constructible à l'ouest, on a aussi tout protégé mais il y a une possibilité d'extension du village. Après le classement, on a eu le remembrement en 90 puis la POS en 95. Ce fait un tout et ça a été bien compris par la DIREN qui n'impose rien sans discuter. »

Le maire ne regrette rien et passe au classement des cascades : « Le classement des cascades ne constitue qu'un prolongement à ce qui avait été entrepris : « C'est 14 ans après qu'on

mesure les conséquences favorables pour les habitants : deux lignes électriques ont été enfouies, les gens sont contents de ne plus voir les fils au dessus de leur tête... » Conséquence directe ou pas, dans les années 60 le Frasnois comptait 60 habitants ; « Notre problème, c'est le risque de désertification, on a construit un logement, puis un autre, on a fait l'assainissement, la station d'épuration, le camping, on a refait le réseau d'eau... » Aujourd'hui, la commune est passée à 160... A.S.

Des actions réalisées

2001, en cours de restauration



3. La pratique du site, détails

